













Paris, le 14 janvier 2013

Audience des syndicats de la DGFiP chez le Directeur général

Les organisations syndicales de la DGFiP ont été reçues par le Directeur général le jeudi 10 janvier 2013. Cette audience faisait suite à la suspension du dialogue social qu'elles avaient décidée dans l'unité depuis le mois de novembre dernier et aux actions engagées tant au plan national, avec notamment la journée de grève nationale du 27 novembre, que locales, autour des CT locaux sur les suppressions d'emplois.

Dans leurs propos liminaires unitaires, les organisations syndicales ont dénoncé les choix qui pèsent lourdement sur les conditions de travail des agents et sur la qualité des missions : suppressions d'emplois, réduction du volume des promotions internes, réduction des frais de fonctionnement et dialogue social défaillant. Elles ont réaffirmé le caractère « prioritaire » de l'ensemble des missions de la DGFiP, interpellant le Directeur général sur sa vision de la DGFiP. Elles ont également posé les enjeux en termes de dialogue social pour faire entendre la voix des agents. Elles ont enfin demandé au Directeur général de s'engager sur la défense de la DGFiP et de ses agents face aux choix régressifs qu'ils subissent, sur la prise en compte des revendications qu'elles portent au nom de l'ensemble des agents des finances publiques et sur le dialogue social.

Le Directeur général a tout d'abord affirmé que la DGFiP était « au cœur de la République » et qu'elle était « essentielle pour le redressement économique et social du pays » et que des missions sont « fondamentales ». Il a rappelé le sens de la démarche stratégique engagée par la DG et de ses 8 fils directeurs sur lesquels il estime qu'il y a des « avancées », prenant comme exemples ; les indicateurs (à propos desquels il dit s'inspirer des critiques des organisations syndicales et des agents pour en réduire le nombre et en revoir le caractère contraignant pour les agents), l'accueil, la sécurité (rappelant le « plan sécurité » annoncé par le Ministre du budget), les simplifications (dont il estime qu'elles ont « un impact sur le quotidien des agents »), la tenue des comptes de l'Etat ou encore la lutte contre la fraude (avec les mesures votées fin 2012). Il a déclaré qu'il défendait la DGFiP auprès de ses interlocuteurs (Cour des comptes par exemple) tout en avançant les « contraintes » liées au contexte global. S'agissant du dialogue social, il l'a estimé « essentiel » et a proposé qu'un comité technique de réseau se tienne prochainement sur le dialogue social et la démarche stratégique.

Les organisations syndicales de la DGFiP iront ensemble à ce comité technique de réseau. Elles y défendront une DGFiP « prioritaire » ce qui doit se traduire par des mesures concrètes et immédiates. Elles feront valoir, lors de ce CTR et lors de l'audience qu'elles ont demandé au Ministre du budget, leurs revendications en termes de moyens de la DGFiP (humains et matériels), de reconnaissance des agents (rémunération, plan de qualifications), de conditions de travail et de dialogue social.

Plus que jamais, alors que les « contraintes » évoquées à plusieurs reprises par le Directeur général pèsent de plus en plus lourdement sur les agents et les missions, et alors que les évolutions de la DGFiP se décident actuellement (démarche stratégique orientée, préparation des discussions budgétaires et des moyens alloués aux administrations), les organisations syndicales demandent aux agents de s'exprimer librement dans les « états généraux du Manifeste de l'agent des finances publiques » qu'elles lancent dès mi-janvier afin de faire connaître leurs vécus, leurs attentes et leurs revendications.